

vous, et prenez vos dispositions pour donner à vos grossiers adversaires la leçon que leur méritera une seconde provocation. Mais si vous voulez obtenir l'approbation des gens de bien, anglais et français, restez dans la légalité et sur la défensive. Abstenez-vous surtout de ces démonstrations stériles qui consistent à défiler par les rues en chantant. C'est bon dans les jours de liesse populaire, alors que les couplets font vibrer tous les cœurs ; mais quand le fanatisme rageur de ceux qui, lâchement et bêtement, vous ont traités en ennemis peut prendre prétexte de votre démonstration pour trouver un semblant d'excuse à leurs attaques, vous seriez imprudents et blâmables d'assurer inconsidérément l'exécution de leurs complots.

Ce qu'ils veulent, ces fauteurs de désordres, c'est votre humiliation. Votre origine, votre foi, vos succès troublent leur orgueil et leur morgue, et ils seraient aux anges si une imprudence de votre part vous faisait porter la responsabilité des scènes scandaleuses qu'ils fomentent. Restez dans votre palais, attendez l'attaque et repoussez-la victorieusement, comme de braves Gaulois que vous êtes. Le bon droit est de votre côté, et toute la nation canadienne, avec vous de cœur, vous applaudira et vous glorifiera si vous savez unir le calme et la raison à l'énergie et au courage.

DOCTRINE MONSTRUEUSE

Nous empruntons ce titre à *La Patrie* du 23 février, et, pendant que nous y sommes, nous lui empruntons aussi—moins le portrait de l'abbé Lecocq—le compte-rendu que ce titre recouvre. Nous nous permettrons d'ouvrir des parenthèses dans l'article de notre complaisant confrère, puis nous prendrons la liberté d'émettre notre opinion sur ce grave sujet. Voici comment s'exprime *La Patrie* :

“ M. l'abbé Lecocq, supérieur du Séminaire de Théologie, a donné hier soir, à l'Université Laval, la deuxième de la série de conférences qu'il a l'intention de donner sur la doctrine de l'Eglise par rapport à la chirurgie et à la science médicale. Il y avait une nombreuse assistance.”

Ainsi l'art chirurgical et la science médicale, sont soumis à la doctrine de l'Eglise. Si les théologiens, qui sont chargés de faire prévaloir cette doctrine, refusent d'admettre certains moyens curatifs, il faudra passer par leur arbitraire ou renoncer au titre de fils soumis.

“ Mgr Racicot, le juge Mathieu, M. l'abbé Collin et M. Rodolphe Lemieux étaient au premier rang dans l'assistance ; il y avait aussi de présents une centaine de prêtres, un grand nombre de médecins—beaucoup de jeunes—et presque tous les étudiants de la faculté de médecine.